

**Édition de juin 2021**  
**Volume 11, numéro 5**

# Plein la Vue!

Info Notre-Dame-des-Bois





# Informations municipales

## ERRATUM DANS LE JOURNAL DE MAI – JOURNÉES OUVERTURES DÉPÔT MUNICIPAL

Une erreur s'est glissée dans les informations concernant les journées d'ouverture du dépôt municipal.

Le dépôt municipal est ouvert le mercredi et **SAMEDI de 9h à 14h**. Nous sommes désolés pour les inconvénients que cela a pu vous causer et vous remercions pour votre compréhension!

### FERMETURE DU BUREAU



Le bureau municipal sera fermé aux dates suivantes :

- ♣ Jeudi le 24 juin - Fête de la Saint-Jean-Baptiste
- ♣ Jeudi le 01 juillet – Fête du Canada



*Bonne Fête de la Saint-Jean &  
Bonne fête du Canada!*

### ATTENTION - PROCHAINE ÉDITION

À toutes les personnes qui utilisent le journal *Plein la Vue* pour la diffusion de leur publication, la prochaine édition combinera les mois de **JUILLET ET D'AOÛT**.

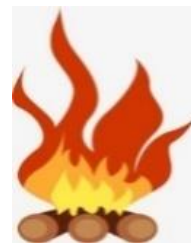
Comme à l'habitude, vous avez jusqu'au 20 du mois pour l'envoi de vos articles concernant cette édition.



# Informations municipales

PERMIS DE BRÛLAGE — **SOYONS RESPONSABLE TOUS ENSEMBLES!**

\*\* IMPORTANT DE COMMUNIQUER AVEC LE PERSONNEL DU BUREAU MUNICIPAL OU UN POMPIER MANDATÉ AVANT DE FAIRE UN FEU \*\*



Vous devez ;

✓ Communiquer avec le personnel du bureau municipal, sur les heures d'ouverture, au 819-888-2724 ou par courriel : [info@notredamedesbois.qc.ca](mailto:info@notredamedesbois.qc.ca) ;

✓ **Inutile de vous déplacer au bureau les mardis et vendredis. Aucun permis ne sera délivré;**

✓ En dehors des heures d'ouverture du bureau soit : les soirs, mardi, vendredi, samedi et dimanche, ainsi que les journées fériées, vous devez vous adresser aux pompiers mandatés à délivrer un permis soit : **Roy Godin – 819-888-1186 et Sylvain Bouchard : 819-888-2626**

✓ Il est important de comprendre qu'avant de délivrer un permis, les responsables doivent s'assurer que l'indice de feu et la vitesse du vent de la SOPFEU permettent l'émission du permis. Nous vous recommandons de respecter ces directives afin d'éviter de fâcheuses situations qui pourraient détruire la faune, les forêts, les habitations et sans oublier mettre en danger la vie de vos voisins; **PENSEZ-Y BIEN!**

✓ Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité sans permis ; cette interdiction vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux.



✓ Il est permis de faire un feu sans permis quand vous utilisez des contenants dotés d'une grille empêchant toute propagation d'étincelles.

✓ Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.





## SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, ALLEZ VOUS FAIRE VACCINER!

Message de Madame la Mairesse

Comme nous sommes en processus de déconfinement, pourquoi ne pas mettre tous les efforts pour réussir!

Le plan de déconfinement proposé d'ici la fin juin voudrait dire que nous devrions être au palier vert, ce qui signifie que nous reviendrions doucement à nos activités tout en respectant les normes établies, et d'ici fin août, avoir d'autres allègements additionnels.

Personne entre nous souhaitons perdre des êtres chers ou avoir, dans nos familles, de petits orphelins parce que j'ai décidé de ne pas faire confiance à de grands scientifiques et à des médecins de renommée mondiale, mais plutôt à des visionnaires contrôlants.

À chacun de nous de faire le bon choix pour nous et pour les personnes qui nous entourent.

**Merci de prendre conscience des avantages de la vaccination!**

### PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Une bourse de 100 \$ sera remise aux étudiants qui ont obtenu leur diplôme si tous les critères et exigences suivants sont rencontrés :

1) Le demandeur devra soumettre une preuve de détention d'un des trois documents\*

2) suivants :

- Diplôme d'études secondaires (DES)
  - (une attestation d'équivalence n'est pas acceptée)
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Certificat de formation préparatoire au travail

*\*Tout document soumis doit être reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.*



3) Le demandeur devra soumettre une preuve de résidence à Notre-Dame-des-Bois.

4) Concernant la date de délivrance du document soumis (*date inscrite sur le document*) :

- Celle-ci doit être après le 13 mars 2018
  - Depuis au moins un an, à la date de délivrance, le demandeur doit être résident à Notre-Dame-des-Bois.

5) Le demandeur doit avoir 25 ans ou moins.





# Informations municipales

## DATES DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures (bacs noirs) jeudi le 3 & 17 juin 2021



Recyclages (bacs verts) les lundis 14 & 28 juin 2021



Compost (bacs bruns) les jeudis 10 & 24 juin 2021



## BORNES 911 - SUIVIS

Nous sommes au courant que plusieurs plaquettes de # civiques ont décollé dans la municipalité et que vous attendez depuis un bon moment pour qu'elles soient réinstallées. Nous vous informons que nous prévoyons la réinstallation des numéros civiques d'ici la fin du mois de juin.

**Merci pour votre compréhension! C'est très apprécié!**

\*\*\*\*\*

## TRAVAUX VOIRIES PRÉVUS

### Juin 2021

Rechargement de gravier : 10<sup>e</sup> Rang Est, Route de l'Église, 8<sup>e</sup> Rang Ouest ;  
Changement de ponceau : Route de l'Église – coin 8<sup>e</sup> Rang ;

### Juin et juillet 2021 :

Nivelage sur l'ensemble des chemins municipaux ;  
Épandage d'abat-poussière sur la plupart des chemins municipaux et privés;

### Septembre à octobre 2021

Asphaltage et réfection des ponts: Route Chesham et chemin de la Montagne;



Nous vous remercions à l'avance pour votre compréhension et collaboration au moment de faire les travaux!



## Informations municipales

# Service d'animation estivale 2021

Vous pouvez dès maintenant remplir les formulaires d'inscription du camp de jour jusqu'au **plus tard le 21 juin 2021** soit en :

- ✓ Accédant au [www.notredamedesbois.qc.ca](http://www.notredamedesbois.qc.ca) *Loisirs et cultures, Camp de jour* ;
- ✓ Les demandant par courriel à [info@notredamedesbois.qc.ca](mailto:info@notredamedesbois.qc.ca)

### HORAIRE

**Service de garde :** Pas disponible cette année avec les mesures sanitaires à observer

**Service d'animation :** 8 h 30 à 16 h 30

**Période :** 28 juin 2021 au 20 août 2020 du lundi au vendredi

**Fermeture :** 2 juillet (fête du Canada) et les vacances de la construction

### TARIFS

**GRATUIT POUR LES ENFANTS DE NOTRE-DAME-DES-BOIS**

**POUR LES AUTRES MUNICIPALITÉS**

7 \$ par jour : 1 enfant

3 \$ par jour : par enfant additionnel de la même famille

### ÉQUIPE D'ANIMATION 2021

Madame Anne Lessard, coordonnatrice

Pamela Plourde, Loïc Giguère et Stéphanie Rousseau, animateur- animatrices.

Si vous avez des questions concernant le camp de jour 2021, n'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur à [sae@notredamedesbois.qc.ca](mailto:sae@notredamedesbois.qc.ca) ou au bureau à l'adresse courriel suivante : [info@notredamedesbois.qc.ca](mailto:info@notredamedesbois.qc.ca)

**Bon été!**



**Bon été!**



# Informations municipales

## DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Au moment d'imprimer le journal, il n'est pas possible de rencontrer l'inspectrice en bâtiment, Mme Kim Leclerc. Par contre, il est possible d'obtenir un permis en communiquant avec l'inspectrice sur les heures d'ouverture du bureau au 819-888-2724 et par courriel à l'adresse suivante : [inspecteur.batiment@notredamedesbois.qc.ca](mailto:inspecteur.batiment@notredamedesbois.qc.ca)

Il est important de comprendre, qu'avant de commencer vos travaux, VOUS DEVEZ PRÉVOIR un délai pour l'émission du permis, afin que l'inspectrice puisse étudier votre projet de rénovation ou autre.

**Important de comprendre aussi que l'inspectrice a jusqu'à 30 jours pour délivrer un permis une fois qu'elle a tous les documents en main, ainsi que le paiement.**

«Passez le trente jours suivant l'envoi de vos documents, cela ne vous donne pas automatiquement votre permis. Tant et aussi longtemps que vous n'avez pas reçu l'autorisation de l'inspectrice pour commencer vos travaux, vous ne pouvez rien débiter »!

| Ça me prend un permis pour : | Notes pour toutes demandes                                                                                   | Coûts        |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                              |                                                                                                              |              |
| Piscine                      | Nouvelles installations ou remplacements                                                                     | 10.00\$      |
| Rénovation                   |                                                                                                              | 10.00\$      |
| Ajout/ agrandissement        |                                                                                                              | 20.00\$      |
| Bâtiments accessoires        | garage, cabanon, hangar, serres                                                                              |              |
| Construction                 | Bâtiment principal                                                                                           | 40.00\$      |
| Installation septique        | Test de percolation déposé avec la demande                                                                   | 40.00\$      |
| Coupe de bois                | Tout dépend de la coupe de bois                                                                              | coûts variés |
| Accès à la voie publique     | Pour les gens sur la Rte 212-Demande au ministère des Transports Lac-Mégantic (1-819-583-1985)               | 25.00\$      |
| Changement d'usage           | Lorsque l'immeuble change de vocation (ex. : de chalet à résidence)- ajustements de coûts selon les services | gratuit      |
| Captages d'eau               |                                                                                                              | 20.00\$      |
| Affichage                    |                                                                                                              | 20.00\$      |

## Lancement des unités mobiles de santé de proximité du CIUSSS de l'Estrie - CHUS!

C'est avec grand plaisir que je vous présente les nouvelles unités mobiles de santé de proximité du CIUSSS de l'Estrie - CHUS!



Onze fondations du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ont investi plus d'un million de dollars pour mettre sur la route ces unités mobiles, en partenariat avec la Société de transport de Sherbrooke (STS).

Dans un premier temps, ces deux unités mobiles (un autobus pour le moment et une remorque à venir) serviront au dépistage et à la vaccination contre la COVID-19. À plus long terme, elles permettront d'aller à la rencontre des groupes plus difficiles à joindre afin de leur offrir un meilleur accès à nos soins et services. Des unités mobiles au cœur de la communauté! **En savoir plus** visitez le <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/une-premiere-unite-mobile-prete-a-prendre-la-route-en-estrie>

### Cynthia Lauzé

Conseillère en communication

Service des communications

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

500, rue Murray, bureau 1102, Sherbrooke (Québec) J1G 2K6

Site Web : [santeestrie.qc.ca](https://www.santeestrie.qc.ca)



### Le petit Bazar

Ouvert tous les samedis de 9 h 30 à 16 h.

Venez nous voir au sous-sol de l'église au 25 route de l'église à  
Notre-Dame-des-Bois, 819 235-8868

Vêtements d'adultes à 1\$, vêtements de bébé à 0,50\$.

Nous ne prenons pas des livres, ni des articles non fonctionnels, des  
vêtements brisés ou souillés. Merci!



**Votre carte affaires ici!**

### **La Couturière / Rembourseur**

**Esthel Bergeron**

Couture en tout genre  
Véhicule Récréatif  
14 Chemin du Lac  
Notre-Dame des Bois  
Esthellacouturiere@gmail.com



**819-340-1901**

**Avril 22**





Diane Deilgat-Leduc  
18, Route du Parc  
Notre-Dame-des-Bois  
J0B 2E0

Tél.: 819 888-2601  
Courriel: [deilgat@axion.ca](mailto:deilgat@axion.ca)  
[www.refugendb.com](http://www.refugendb.com)

Service d'adoption  
Chats

Votre carte professionnelle  
pourrait se retrouver ici !

Votre carte professionnelle  
pourrait se retrouver ici !

Mai 21



**SABLES &  
GRAVIERS 4000**

- GRAVIER CONCASSÉ MG20
- SABLE FILTRANT, À MORTIER & À BÉTON
- PIERRE NETTE 3/4

GRANULOMÉTRIES CONFORMES

**CHARGEMENT ou TRANSPORT**

BIENVENUE AUX PARTICULIERS & ENTREPRENEURS

160, CH. QUATRE-MILLES, LA PATRIE

Votre carte professionnelle  
pourrait se retrouver ici !

# Petites annonces



## À VENDRE

Linges à vaisselle tissés au métier à vendre pour seulement 12 \$ chacun.

Contactez Monique Boudreau au 819-888-2633.

## OFFRE DE SERVICE

Publiez  
une  
annonce



Maintenant sur Facebook!  
Aimez la page Plein la Vue pour connaître les nouveautés au fil des mois

## À DONNER

Publiez  
une  
annonce

## RECHERCHE

Publiez  
une  
annonce

Une naissance, un mariage,  
un anniversaire,  
Annoncez-les dans votre Plein la Vue!  
C'est gratuit!

## COÛT DE LA PUBLICITÉ

| Format de publicité   | Nombre de parution | Coût  |
|-----------------------|--------------------|-------|
| 1 page                | 1                  | 15 \$ |
| 1 demi-page           | 1                  | 10 \$ |
| Petite annonce        | 1                  | 2 \$  |
| Carte professionnelle | 1                  | 5 \$  |
|                       | 5                  | 15 \$ |
|                       | 10                 | 25 \$ |

Les publicités des organismes à but non lucratif (locaux ou régionaux) sont gratuites.

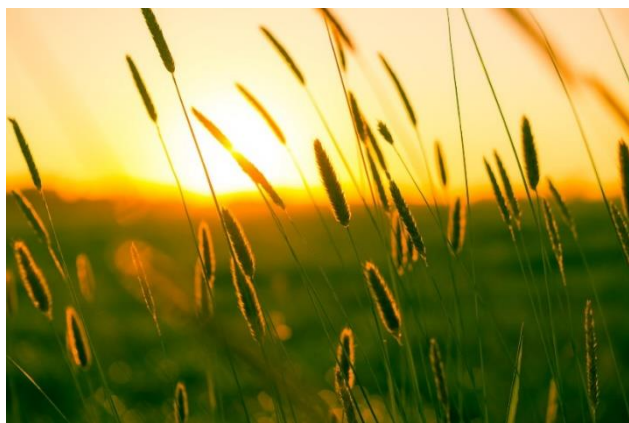
Les tarifs de la publicité sont établis par le règlement # 476-2020.

## CALENDRIER DE PARUTION

| DATE DE TOMBÉE | ÉDITION          |
|----------------|------------------|
| 20 janvier     | Février          |
| 20 février     | Mars             |
| 20 mars        | Avril            |
| 20 avril       | Mai              |
| 20 mai         | Juin             |
| 20 juin        | Juillet-Août     |
| 20 août        | Septembre        |
| 20 septembre   | Octobre          |
| 20 octobre     | Novembre         |
| 20 novembre    | Décembre-Janvier |

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE ENTREPRENEUR DE VOIR AU RENOUVELLEMENT DE LEUR CARTE PROFESSIONNELLE EN SE FIANANT SUR LA DATE D'EXPIRATION (MOIS ET ANNÉE) APPARAISSANT SUR LA CARTE.





# Juin 2021

| Lundi                                                                                                                                                                            | Mardi                                                                                                                                                                                | Mercredi                                                                                  | Jeudi                                                                                                                              | Vendredi                                                                                                                                                                          | Samedi                                                                                      | Dimanche             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                                                                                                                  | 1<br>                                                                                               | 2<br>    | 3<br>                                             | 4<br>                                                                                            | 5<br>    | 6                    |
| 7                                                                                                                                                                                | 8<br><br><br>19h30 | 9<br>    | 10<br>                                            | 11<br>                                                                                           | 12<br>   | 13                   |
| 14<br><br> | 15<br>                                                                                            | 16<br> | 17<br>                                          | 18<br><br> | 19<br>  | 20<br>Fête des pères |
| 21                                                                                                                                                                               | 22<br>                                                                                            | 23<br> | 24 Fête Nationale<br>Bureau municipal fermé<br> | 25<br>                                                                                         | 26<br> | 27                   |
| 28 Début<br>camp de jour<br>                                                                  | 29<br>                                                                                            | 30<br> |                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                   |                                                                                             |                      |

  
Compost

  
Ordures

  
Transport collectif

  
Séance ordinaire du Conseil

  
Dépôt municipal

## Dates à retenir

- 14-28 juin Collecte des matières recyclables (bac vert)
- 3-17 juin Collecte des déchets (bac noir)
- 8 juin Séance ordinaire du Conseil municipal
- 10-24 juin Collecte du compost (bac brun)
- 24 juin Bureau municipal fermé – Fête nationale
- 28 juin Début du camp de jour